

BAC PRO METIERS DE LA COIFFURE

Mis à jour le 31 mai 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Ce bac pro se prépare en 2 ans après une seconde professionnelle métiers de la beauté et du bien être.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 4 - BAC

Public visé

Etre âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d'apprentissage. Dérogations sous conditions. Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH).

Rythme

Alternance

Durée en centre

1350 heures

Validation

Obtention du BAC PRO METIERS DE LA COIFFURE
En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans des différentes disciplines.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu, Contrôles en Cours de Formation et/ou épreuves terminales. Conformes au référentiel de certification du diplôme.

Unités certificatives (blocs de

Objectifs professionnels

Le titulaire du baccalauréat Métiers de la coiffure maîtrise les techniques professionnelles de coupe, de mise en forme, de coloration et de coiffage sur une clientèle féminine et masculine. Il apporte un conseil personnalisé au client, et vend des services ou des produits capillaires adaptés à ses besoins. Il peut assurer la gestion technique, administrative et financière courante du salon de coiffure (prévision des ventes, suivi des stocks, ...). Enfin, il peut être amené à encadrer du personnel.

Contenu

Activités professionnelles :

Conception et réalisation de prestations de coiffure, relation avec la clientèle et vente de services et de produits, pilotage d'une entreprise de coiffure,

Connaissances générales et techniques associées :

Biologie appliquée, technologie, hygiène en milieu professionnel, prévention santé environnement, mathématiques, physique chimie, économie-gestion, langues vivantes, français,

histoire-Géographie et enseignement moral et civique, arts appliqués et cultures artistiques, éducation physique et sportive.

Modalités pédagogiques

Intégration dans une classe d'élève ou d'étudiant du lycée partenaire du CFA.

Alternance de périodes de formation en lycée et de périodes de formation en entreprise selon calendrier établi.

Profil des intervenants

Enseignants de l'Education Nationale

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

En Lycée : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI, cours à distance...

En entreprise : apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est guidé et accompagné par un maître d'apprentissage.

Moyens pédagogiques

BAC PRO METIERS DE LA COIFFURE

compétences) constitutives du diplôme :

U 11 Mathématiques
U 12 Physique chimie
U 2 Pilotage d'une entreprise de coiffure
U 31 Technique de coiffure
U 32 Relations clientèle – Accueil en salon – Vente
U 33 Économie-gestion
U 34 Prévention santé environnement
U 4 Langues vivantes
U 51 Français
U 52 Histoire-Géographie et enseignement moral et civique
U 6 Arts appliqués et cultures artistiques
U7 Éducation physique et sportive
UF1 et UF2 Unités facultatives

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes

Entrée et sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : [RNCP34420](#)
- Code diplôme : 40033604

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – Salles de cours équipées – ordinateurs – centre de ressources – Espace Numérique de Travail

Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 2 ans : 1350 heures La durée de la formation en lycée sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minima réglementaires.

Délais et modalités d'accès

Entrée sept/nov principalement
Autres périodes d'intégration sous conditions

Financements possibles

Entreprises relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coûts de la formation pris en charge par les OPCO. Frais annexes (hébergement, restauration, 1er équipement, mobilité internationale, handicap) pris en charge par les OPCO sous conditions.

Organisations relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle : Le titulaire du diplôme exerce son activité dans les entreprises de coiffure (salons, entreprises de coiffure à domicile), mais également dans les entreprises de distribution ou de fabrication de produits capillaires et de matériels professionnels. Il peut également travailler dans les milieux de la mode et du spectacle. Certaines structures, qui disposent d'activités de coiffure intégrées peuvent également l'employer : les centres esthétiques, les établissements de thalassothérapie, les établissements de tourisme et de loisirs. Après quelques années d'expérience, il peut gérer son propre salon.

Poursuite d'étude : Une poursuite d'études est envisageable en BTS Métiers de la coiffure sous condition.

Passerelles et Equivalences : En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du lycée ou du CIO.

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation en lien avec notre référent handicap.

Réseau

- GIP FCIP – CFA de l'académie de Reims

BAC PRO METIERS DE LA COIFFURE

- 17, boulevard de la Paix CF 50033
51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr
- Marne : 07 76 15 77 62
Ardennes : 06 13 02 47 51
Haute-Marne et Aube Est : 06 17 83 54 69
Aube : 06 27 48 88 64
- cfa.gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00031
- Numéro d'activité : 21 51 P003 751
- Date d'obtention : 11/03/2003